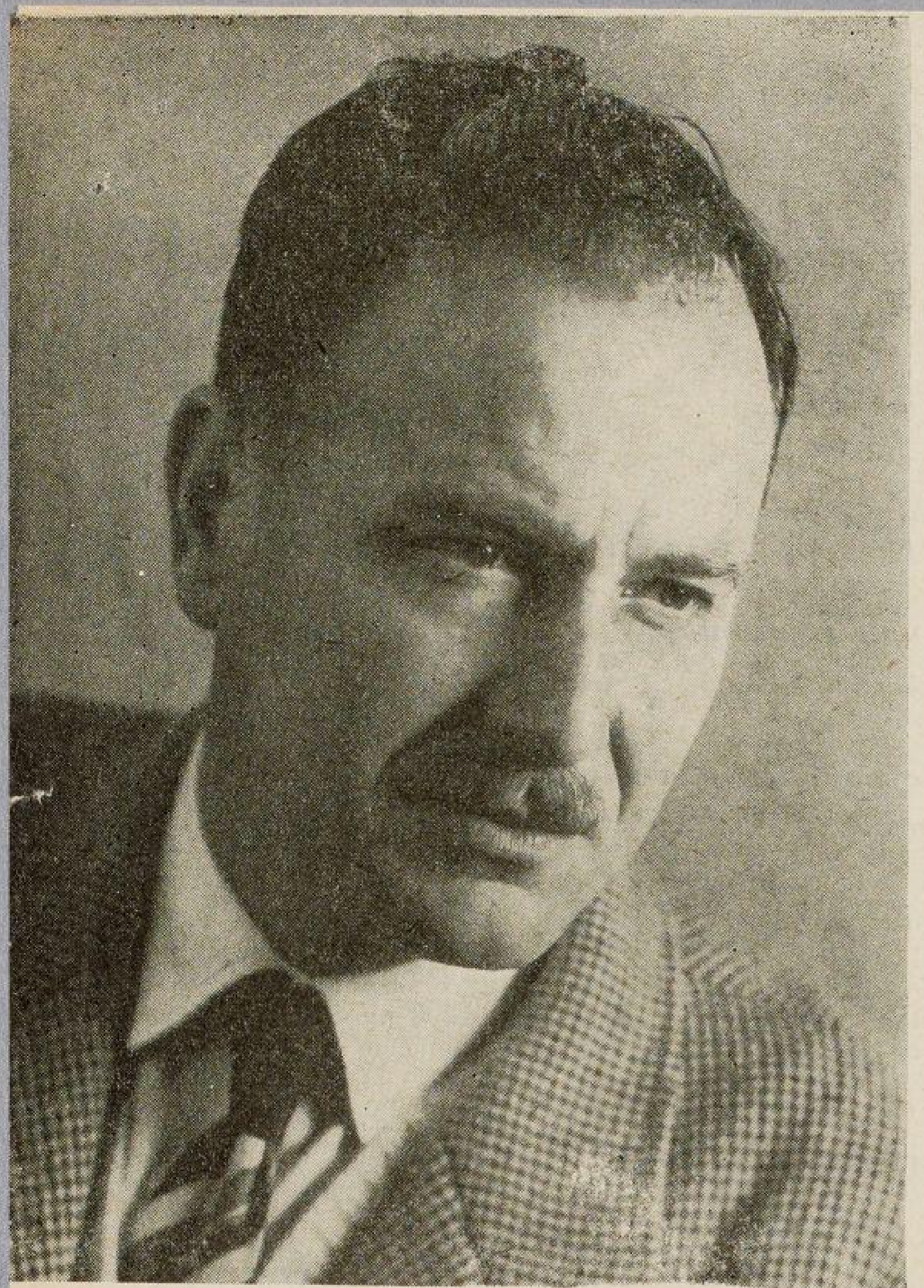


REPUBLIQUE FRANÇAISE - DEPARTEMENT DE L'AUBE

3me CIRCONSCRIPTION

Electrices,

Electeurs,

Partisan du NON au référendum, je ne me sens pas désavoué par les résultats du 28 Octobre. Ayant pris une option personnelle face à ma conscience, il était de mon devoir de Parlementaire de le faire savoir aux électeurs et d'en expliquer les raisons.

Si c'était à refaire, je prendrais la même position.

Qant au résultat lui-même, je le crois bon :

Il permet au Général de Gaulle *de poursuivre son Mandat.*

Il montre aux Présidents, présent et futurs, qu'il *est des limites* que le peuple de France ne laissera pas dépasser.

Maintenant, il reste à renouveler l'Assemblée Nationale dissoute le 9 Octobre.

C'est avec confiance que je sollicite à nouveau vos suffrages dans la 3ème circonscription.

La situation y est parfaitement claire cette fois du point de vue politique : même si la candidature d'un leader de la 4ème République risque de déconcerter un certain nombre d'électeurs, il est normal, lorsqu'il y a deux tours de scrutin que toutes les grandes tendances soient représentées au 1er.

Aucun accord n'a été conclu. Il sera temps, d'y penser, le Lundi 19.

BERNARD LAURENT
DEPUTE SORTANT

C'est une tradition, pour le candidat, de dresser un catalogue complet, dans sa profession de foi, de tout ce qu'il « défendra ».

Certes, un Parlementaire, quelle que soit son origine sociale ou professionnelle a le devoir impérieux de prendre ses responsabilités face à tous les problèmes dont il a à connaître et uniquement *en fonction du bien commun.*

Pourtant, il a le droit, en dehors des grandes options politiques, de faire un choix, afin de pousser plus à fond son étude dans tel ou tel domaine, suivant ses compétences.

Il a le devoir de concentrer son action, sur tel ou tel point, en fonction de *priorités* qu'en conscience il aura déterminées.

Membre de la commission des Affaires Culturelles familiales et sociales durant la dernière législature, et désirant le rester si vos suffrages me renvoient à l'Assemblée Nationale, ces *priorités* sont pour moi :

— **l'amélioration du sort des plus défavorisés**
  — Familles
  — Vieillards - Petits rentiers viagers
  — Salariés au S.M.I.G. ou au S.M.A.G.
  — Suppression des abattements de zones.

Toutes mes interventions à l'Assemblée Nationale sont allées dans ce sens (La dernière sur le SMIG et les Zones, J. O. du 18 Mai 1962).

Dans le cadre de l'Expansion économique, ils ont droit à leur part de l'accroissement de la richesse nationale.

— *L'extension de la Solidarité sociale* à tous ceux qui n'en bénéficient pas encore avec une gestion rendue moins « Etatique » par la révision des décrets de 1960 et 1962

— **L'augmentation encore plus importante des crédits de l'Éducation Nationale permettant :**

— Une accélération des constructions

— Un meilleur recrutement des maîtres

— *La défense de l'entreprise familiale* (Artisanale, Commerciale, Agricole) contre la tendance chaque jour croissante à la concentration. Cela doit, notamment marquer toute la politique agricole.

La construction d'une Europe, non seulement économique, mais aussi politique.

— Enfin, *sur le plan local,* me paraissent essentielles :

— L'Amélioration des communications

— La Construction d'une Sucrerie dans le Nord du Département

— La Création d'un Enseignement supérieur à TROYES

— L'Edification de structures permettant à la région d'échapper à l'attraction de la capitale et assurer son développement propre

Electrices, Electeurs, pendant 4 ans je me suis efforcé de remplir de mon mieux le mandat que vous m'aviez confié. Je me suis mis *au service de tous,* mais je n'ai pas cherché, dans mes prises de position politique à *faire plaisir à tout le monde.*

« Que votre OUI soit oui, et votre NON, non ».

Le reste est mensonge et vous ne me l'auriez pas pardonné.

Si vous me renouvelez votre confiance, comme je l'espère, je poursuivrai ma tâche parlementaire avec plus de compétence puisque mon apprentissage est fait.

Si vous me la refusez, eh bien, croyez-moi, « je ne prendrai pas ma retraite » : il y a plus d'un chantier pour travailler au service du Bien Commun !

Bernard LAURENT

AGRICULTEUR
CONSEILLER GENERAL
CHEVALIER DU MERITE AGRICOLE
Ex. PRISONNIER POLITIQUE - EVADE

SUPPLEANT :

Hubert JOHNER

Employé G.D.F. - Chevalier du Mérite Social
Secrétaire du Conseil d'Administration de la Caisse
d'Allocations Familiales - Membre du Conseil d'Administration
des H. L. M. - Ex. Prisonnier de Guerre 1939-1945

VU LE CANDIDAT.

IMPRIMERIE TROYENNE - TROYES